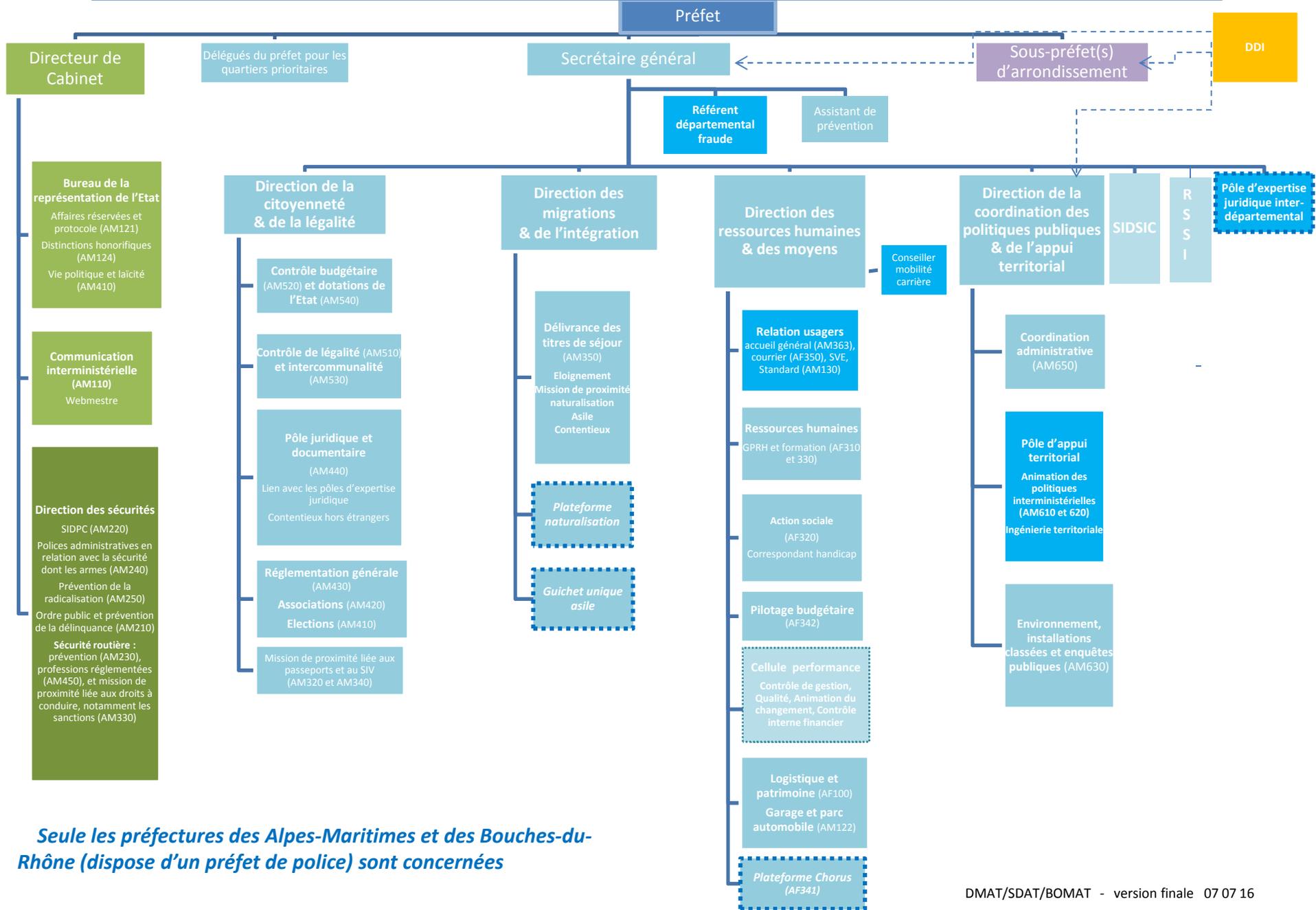


Organisation cible préfecture sans CERT – département dont la population est supérieure ou égale à 1.000.000 d’hab.



Seule les préfectures des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône (dispose d'un préfet de police) sont concernées